

Historique

Née de la volonté d'une poignée de propriétaires forestiers d'unir leurs forces il y a plus de 40 ans, CFBL est devenu aujourd'hui une des principales coopératives forestières françaises. CFBL tire ses racines de mouvements parallèles en Limousin et en Bourgogne.

En Limousin

En janvier 1973, 9 propriétaires forestiers dont le président du syndicat des propriétaires forestiers de Corrèze, Pierre BRODIN et celui de la Creuse, Louis JORRAND, créent la CUMACOFOR-LIMOUSIN afin d'exécuter les travaux forestiers que les propriétaires n'arrivent pas à faire réaliser. C'était au départ principalement des travaux de reboisement et de sylviculture. Le siège social initialement à MEYMAC (19) a été transféré à USSEL (19) en 1979.

Progressivement, l'action de la CUMACOFOR s'étend à l'exploitation des taillis préalable au reboisement, aux éclaircies, puis à l'occasion de la tempête de novembre 1982 à l'exploitation et la vente de tout type de bois, y compris le bois d'œuvre, et en 1985 à la gestion forestière. C'est ainsi que tous les domaines d'activi-

té furent couverts. Le 30 mars 1996, la CUMACOFOR abandonne le statut de CUMA et se transforme en coopérative classique sous le nom de Coopérative Forestière du Limousin (CFL).

A cette époque, une CUMA (la Cuma Forestière du Limousin) est créée pour recueillir le gros matériel forestier et l'activité de reboisement.

Dès les années 1980, à la demande de propriétaires du Puy de Dôme, la coopérative étend son rayon d'activité à ce département, puis à l'Allier.

En 1995, la coopérative s'engage dans la qualité qui aboutira en 1998 à la certification ISO 9001.

1997 marque un nouvel axe de développement de CFL avec une volonté de mieux valoriser les grumes feuillues. Cette volonté sera concrétisée en janvier 2003, par la création d'une

place de valorisation des grumes feuillues à Beausoleil (19 Salon-La-Tour).

A l'issue de la tempête de 1999, CFL mène une politique particulièrement dynamique qui a permis de sauver un maximum de bois du Limousin. Le rythme d'exploitation a doublé. Dès 2000, CFL conduit une politique de reconstitution des peuplements détruits.

En 2002, la Coopérative Forestière du Limousin absorbe la CUMA Forestière du Limousin.

Les présidents de la CUMACOFOR, puis de CFL furent Pierre BRODIN de sa création au 27 mars 1993 et Elie de COSNAC de mars 1993 à la fusion avec la Bourgogne. Les directeurs furent Guy GODARD de 1974 à 1985, puis Lionel SAY jusqu'à la fusion.



En Bourgogne

Tout comme pour le Limousin, les structures économiques sont créés à l'initiative de propriétaires forestiers.

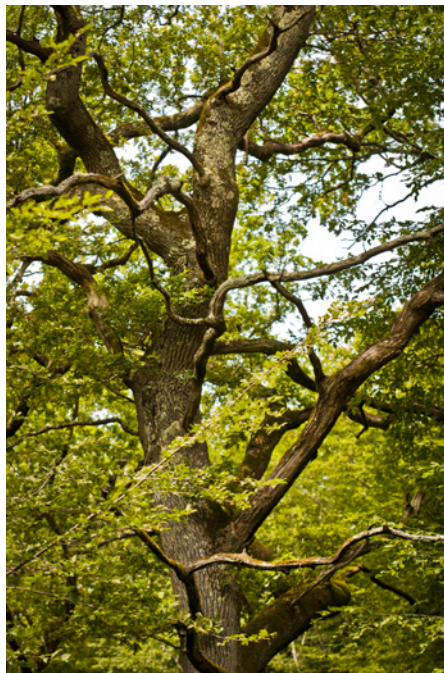
En 1976 se créent dans le Nièvre le GEDEFON (Gestion et Développement de la Forêt Nivernaise) et GEDEFY dans l'Yonne, sous la forme de groupement de service. Le premier Président de GEDEFON est Guy de MARTIMPREY. Le GEDEFON se transforme en coopérative en 1979. Antoine AUBERGY prend la présidence du GEDEFON en 1990.

Sur la Côte d'Or, la CAAF une coopérative existante qui gère des domaines agricoles étend son action aux propriétaires forestiers.

En 1987, des propriétaires du sud de la Saône-et-Loire dont Charles-Henri MORIN de FINFE qui en sera le Président créent COFOCOVA. En 1991, les structures départementales de Bourgogne se regroupent et donnent naissance à l'UFOB (Union des Forêts de Bourgogne).

L'UFOB est alors une Union de Coopératives. En 1995, COFOCOVA absorbe la CAAF. En 1997, les coopératives adhérentes à l'UFOB (sauf GEDEFY) fusionnent au sein de l'UFOB.

Les présidents de l'UFOB ont été Charles-Henri MORIN de FINFE de sa création à 2001 puis Benoît PIGE de 2001 à la fusion avec le Limousin en 2003. Les directeurs furent Pierre DUCRAY, puis Gérard BLANC.



Depuis la fusion en 2003 : CFBL

Les conseils d'administration de CFL et de l'UFOB ont considéré qu'il convenait d'avoir une dimension suffisante pour mener à bien les projets de développement stratégiques au profit des adhérents. Ceux-ci sont axés autour de la gestion forestière (avec notamment la mise en place de la cartographie informatisée) et de la commercialisation des bois (avec en particulier deux essences phares : le Douglas et le Chêne).

CFL et l'UFOB fusionnent le 30 juin 2003 et donnent naissance à CFBL (Coopérative Forestière Bourgogne Limousin). Cela lui a permis d'atteindre une taille critique en matière de commercialisation des bois. Elle est devenue le leader français sur le marché du Douglas en bois rond.

Cette taille critique lui a permis de se renforcer et d'embaucher fortement.

Depuis la fusion, le directeur général est Lionel SAY. Élie de COSNAC a été président puis a été remplacé par Yves RAMBAUD en 2012.

Ensemble, valorisons votre forêt !

Développement Les filiales du groupe CFBL

B.BAL a été créée en 2005 pour le négoce de bois. En 2007, B.BAL se lance dans la vente de granulés de bois. Les gérants sont Stéphane PATOU et Lionel SAY.

La société FSA (Forêt et Sciages d'Autun) a été constituée en décembre 2006 afin de créer une scierie douglas à Autun dont le groupe CFBL détient 17,5 % de parts. Le gérant de FSA est Cyrille DUCRET.

MECAFOR, société d'abattage mécanisé, créée en 1993 à parité entre Pierre ESTRADÉ et CFL, est rachetée en totalité par CFBL en 2007. Les gérants sont Eric PAILLOT et Lionel SAY.

A compter du 15 février 2009, MECAFOR acquiert la société de travaux forestiers ESTRADÉ dont les gérants sont Eric PAILLOT et Lionel SAY.

Le 1^{er} janvier 2012, BFA (Bois et Forêts d'Auvergne) est créée. Elle est spécialisée en abattage, débarquement sur l'Auvergne et en travaux de câble mat.

Le 1^{er} janvier 2013, MECAFOR prend des parts (10 %) dans la SARL EFM (Exploitation Forestière Morvande) en Bourgogne. Les gérants sont Eric PAILLOT et Philippe FARGUE.

Le 27 février 2012, IFP (Investissement Forestier & Patrimoine) est créée. C'est une société spécialisée dans la transaction immobilière de biens forestiers.

CFBL innove depuis 2014 en développant son nouveau service Gestion Privée.

Le 1^{er} janvier 2015, MECAFOR acquiert 82 % du capital d'EFM.